

MANUEL À L'INTENTION DES PARENTS 2023-2024

SOCIÉTÉ DE LA PRÉMATERNELLE CAPUCINE

587-913-1871

www.capucine.ca

(JANVIER 2023)



MANUEL À L'INTENTION DES PARENTS 2023-2024

La Capucine Preschool est une organisation francophone privée à but non lucratif. Depuis 26 ans, nous offrons une programmation prématernelle francophone de haute qualité pour les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Le conseil d'administration de la prématernelle est composé de parents bénévoles et nous accueillons et encourageons les familles à participer au fonctionnement de notre prématernelle.

NOTRE HISTOIRE

La Société de la Prématernelle Capucine a été créée en mai 1997 à l'initiative d'un groupe de parents. Les parents fondateurs étaient Sylvie Fardy, Christine Lebeuf, Sylvie Pilon-Morin et Line Vallières. Cela faisait partie d'un projet éducatif global en collaboration avec l'école francophone de Queen's Park pour servir la communauté francophone de Calgary.

La prématernelle a ouvert ses portes en septembre 1997. A cette époque, elle accueillait 8 enfants. En septembre 1998, elle offre deux programmes distincts pour 26 enfants : un groupe francophone pour les enfants dont la langue maternelle est le français et un groupe de francisation pour les enfants qui maîtrisent moins bien le français. Aujourd'hui, la prématernelle compte plus de soixante-dix enfants répartis en plusieurs groupes dans deux endroits différents du nord-ouest de Calgary. Nous n'avons plus de groupe francophone ou de groupe de francisation car nous constatons de grandes améliorations en français lorsque les enfants sont tous ensemble. Grâce à notre collaboration avec le conseil scolaire Francosud, nous avons un assistant de francisation qui travaille avec les enfants dans plusieurs de nos classes pour développer les compétences d'expression orale ainsi que la compréhension de la langue française.

Il est à noter que l'un des parents des enfants inscrits à la Capucine doit être francophone. La prématernelle Capucine n'est pas une prématernelle d'immersion et la priorité est donnée aux familles francophones.



TABLE DES MATIÈRES

NOTRE PHILOSOPHIE	3
ORIENTATION DE L'ENFANT	7
RÔLE DES PARENTS	8
LES COLLATIONS	9
FRAIS	11
HORAIRES	12
PONCTUALITÉ	13
CALENDRIER	13
ABSENCE	13
PROCÉDURES D'URGENCE	14
COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS	14

NOTRE PHILOSOPHIE

PRINCIPES DIRECTEURS

À la prématernelle Capucine, nous savons et comprenons que la triade foyer-école-communauté aide à préserver et à promouvoir l'identité culturelle francophone d'un enfant.

Suivant le cadre pédagogique pour la petite enfance de l'Alberta, " Envol," nous considérons les enfants comme des citoyens et des apprenants puissants et nous comprenons l'importance de nos familles, de nos enseignants et de l'environnement dans lequel ils apprennent comme les principaux éducateurs des enfants qui nous sont confiés.

Notre prématernelle offre une programmation de qualité dans un environnement stimulant, adapté à l'âge et en toute sécurité, conçu pour nourrir et développer l'amour de l'apprentissage chez



l'enfant. Nos espaces intérieurs et extérieurs dynamiques et notre personnel qualifié encouragent la créativité et la curiosité par le jeu et offrent du temps et de l'espace aux enfants pour collaborer, découvrir, prendre soin, participer, persévérer et résoudre des problèmes. Notre approche globale respecte les niveaux et les rythmes de développement des enfants et favorise leur bien-être, facilitant ainsi leur intégration à l'école élémentaire en tant qu'apprenants confiants et compétents.

Notre programmation flexible d'une demi-journée ou d'une journée complète est accessible aux familles. Notre collaboration et notre coopération avec les organismes communautaires et le Conseil scolaire Francosud assurent un soutien optimal aux enfants (avec l'accès à l'expertise d'orthophonistes, d'ergothérapeutes ou de psychologues) et au personnel (avec les formations de développement professionnel prévues pour les éducateurs 2 à 6 jours par an et le soutien à la formation continue en petite enfance).

Grâce aux réunions d'équipe hebdomadaires, aux communiqués mensuels et à la communication permanente avec les familles, nous assurons la transparence et évaluons continuellement la qualité de notre programme. Nous proposons des modèles neutres et inclusifs qui reflètent les familles de nos enfants, créant ainsi un lieu où tous les enfants se sentent bienvenus et en sécurité pour participer aux activités.

La participation des parents est essentielle. Ce sont les parents qui assurent la viabilité de la prématernelle avec la participation des éducateurs.

Afin de respecter l'environnement, un programme de recyclage fait partie de la routine quotidienne de la prématernelle et nous nous efforçons de minimiser notre empreinte écologique par l'utilisation de matériaux recyclés et naturels, la réduction de la consommation de plastiques et de ressources non renouvelables et la réutilisation de tout ce que nous pouvons!

L'usage exclusif du français est encouragé dans toutes les activités et interactions.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Nous appliquons notre philosophie en partie en créant une routine familière mais évolutive qui comprend des activités planifiées et non planifiées. Des objectifs spécifiques liés aux sphères intellectuelle, sensorielle, physique, émotionnelle, sociale et linguistique guident la sélection des activités. Les enfants explorent leur milieu dans des environnements réceptifs et inclusifs qui encouragent à la fois l'indépendance et la coopération et leur donnent l'occasion de mieux comprendre le monde qui les entoure. En tant que co-apprenants, co-chercheurs et co-concepteurs de possibilités, nos éducateurs cherchent à encourager le sens naturel de la curiosité et de l'émerveillement des enfants, en leur laissant du temps et de l'espace pour la découverte, l'accomplissement personnel et, finalement, la confiance inhérente au fait de devenir un apprenant puissant et un citoyen responsable.

Les réflexions à travers les histoires d'apprentissage (partagées via notre plateforme de communication ou les portfolios) sont utilisées pour documenter les dispositions des enfants à



apprendre (je me soucie, je cherche, je joue, je participe et je persiste).

Nos environnements intérieurs et extérieurs font partie intégrante de l'apprentissage. Nos espaces intérieurs comprennent le jeu dramatique, les blocs et la construction, la science et la découverte, le petit monde, le jeu sensoriel, l'art et la création ainsi qu'un coin lecture calme et tranquille. Nous passons quotidiennement du temps dans notre "classe" extérieure et il est donc essentiel que les enfants soient habillés de manière appropriée pour le temps de Calgary. Les familles sont invitées à contacter la Direction si elles ont besoin de conseils ou de recommandations.

Développement intellectuel

Les enfants sont les co-constructeurs de leur développement intellectuel. Pour stimuler leur apprentissage et leur créativité, nous les encourageons à observer, explorer, questionner, expérimenter, réfléchir, partager et finalement apprendre à comprendre les objets, les événements et les relations dans leur environnement. Les capacités d'observation sont développées par le biais d'activités, de jeux et d'expériences qui font appel aux cinq sens. Individuellement, ou avec le soutien d'un éducateur ou d'un pair, ils initient, sélectionnent, planifient et organisent leur propre apprentissage. Grâce à des jeux, du matériel et des exercices, les enfants ont l'occasion de réfléchir, de communiquer, de découvrir des concepts et de résoudre des problèmes.

Les habiletés d'écoute sont développées pendant l'heure du conte, par l'identification et la reproduction de différents sons et par l'exécution d'instructions verbales simples. Les compétences en matière de communication et de langage sont développées en observant des interactions respectueuses avec et entre les membres du personnel, en répétant ou en reformulant des phrases lorsque c'est approprié, et pendant les activités qui impliquent l'utilisation de mots et de sons de différentes manières pour décrire, expliquer et communiquer avec les autres. Les objets et les concepts, ainsi que les nouveaux mots et les expressions idiomatiques, seront introduits par le biais d'une variété d'activités évoluant organiquement à partir des intérêts et des découvertes des enfants.

Développement social

Les enfants sont soutenus dans le développement de leurs compétences d'autorégulation et dans l'expression d'un comportement pro-social alors qu'ils explorent leurs relations entre eux et avec les autres. Ils apprennent à prendre des risques calculés, à comprendre l'importance de l'échec et des erreurs dans le processus d'apprentissage, et sont encouragés à soutenir les autres en tant qu'apprenants puissants et citoyens responsables et compétents.

Chaque enfant sera célébré pour son caractère unique et soutenu dans sa recherche et sa compréhension de la façon dont il fait partie du monde qui l'entoure, de l'importance de la connexion, du développement d'un sens de soi et de l'acceptation des autres pour ce qu'ils sont et ce

qu'ils croient. Notre personnel assure un espace sûr, ouvert et accueillant où les enfants peuvent explorer dans un environnement inclusif, sans jugement et informé.

Les mesures d'hygiène telles que le lavage des mains sont renforcées.

Développement sensoriel et physique (sensorimoteur)

Les enfants auront l'occasion de développer une variété d'habiletés physiques et d'apprendre l'importance d'un mouvement approprié, de la nutrition, du repos, de la santé et de la sécurité. Ils développeront leur motricité globale en travaillant leur équilibre, en tournant, en s'étirant, en courant, en rampant, en sautant, en grimpant, etc. à l'intérieur et à l'extérieur. Les enfants développeront leur motricité fine en dessinant, coloriant, découpant, traçant, collant, moulant, laçant, etc. Les aptitudes perceptives seront développées grâce à des activités intégrant la conscience de la direction et du temps, la conscience du corps, le développement sensoriel et la coordination de base.

Le personnel supervise la planification, la préparation et l'animation des diverses activités, tout en permettant une certaine souplesse en fonction des capacités des enfants et de leur désir de contribuer.

Développement affectif

Le besoin des enfants de se sentir acceptés, respectés et en sécurité sera abordé en fournissant un environnement sûr et sans jugement dans lequel on leur parle et on les traite avec respect. Notre personnel joue un rôle déterminant dans l'établissement et le maintien de cette atmosphère, à la fois en donnant l'exemple et en planifiant des activités qui favorisent l'empathie, l'indépendance, l'initiative et la prise de décision. Grâce à des activités libres et structurées, les enfants apprendront à accepter et à exprimer leurs propres sentiments, ainsi qu'à prendre conscience des sentiments des autres et à les respecter.

Ils seront capables de donner et de recevoir de l'affection et seront encouragés à exprimer leur colère (et d'autres émotions) de manière appropriée. Le personnel donne l'exemple en acceptant les sentiments des enfants et en utilisant divers outils pédagogiques pour l'autorégulation et la communication non violente. Il est tout aussi important d'aider les enfants à apprendre à gérer la frustration et l'échec; dans ce domaine, le personnel prendra toujours le temps d'aider les enfants à comprendre que nous apprenons et grandissons en faisant des erreurs. Nous créons chaque jour des opportunités pour que nos enfants fassent l'expérience du succès.



Besoins spéciaux

Nous respectons et comprenons que chaque enfant a des forces, des compétences et des capacités. Notre personnel les respecte et les développe sur la base de son propre apprentissage et de ses observations, ainsi que par une communication et un lien réguliers avec les familles. Si et quand cela est nécessaire, nous sommes en mesure de collaborer avec l'équipe d'inclusion (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues et travailleurs sociaux) pour créer des plans de programmes individualisés avec des objectifs clairs et réalisables grâce à notre partenariat avec le Conseil Françosud.

ORIENTATION DE L'ENFANT

Une de nos priorités à la Pré-maternelle Capucine est d'aider les enfants à comprendre leurs émotions, à comprendre leur comportement, à tenir compte des droits et des sentiments des autres enfants et à apprendre à résoudre les conflits par des approches alternatives. Le personnel établit et fait respecter des limites claires et cohérentes. Le personnel utilise des techniques d'orientation positive de l'enfant (ci-dessous). L'éducateur/trice joue un rôle clé dans la promotion d'une attitude positive et - surtout - respectueuse envers lui-même et les autres.

Le personnel encourage le respect des enfants dans le programme. Le personnel ne doit jamais infliger ou faire infliger une forme quelconque de punition physique, de dégradation verbale ou physique ou de privation émotionnelle à un enfant dont il a la charge. Il ne faut jamais refuser ou menacer de refuser une nécessité de base, ni utiliser ou permettre l'utilisation de toute forme de contrainte physique, de confinement ou d'isolement. Toute mesure corrective prise doit être raisonnable dans les circonstances et toute forme d'orientation négative de l'enfant ou de punition corporelle n'est pas autorisée.

Tout le personnel sera informé de cette politique au début de son emploi. L'éducateur/trice sera responsable de la mise en œuvre de la politique dans la classe et assurera une observation directe.

Les techniques positives d'orientation de l'enfant utilisées par le personnel :

- inviter les enfants à participer à la création des règles collectives de la classe
- renforcer les règles par une attitude constante, les expliquer de façon simple et positive
- permettre à l'enfant de prendre des décisions en offrant des choix
- comprendre les raisons d'un comportement perturbateur (frustration, fatigue, attention, confusion, etc.) sans tolérer les coups



- rediriger l'enfant vers une autre activité
- encourager l'enfant à verbaliser ses sentiments
- aider un enfant à comprendre le comportement d'un autre
- reconnaître les comportements positifs
- permettre l'enfant en difficulté de se retirer de l'activité en cours afin de lui permettre de retrouver son calme

RÔLE DES PARENTS

Les parents deviennent membres de la Société lors de l'admission de leurs enfants. Le conseil d'administration (C.A.) assure bénévolement la direction de la Capucine. Le CA est compris d'un comité exécutif de quatre membres (parents d'enfants qui fréquentent La Capucine), soit le ou la président(e), le ou la vice-président(e), le ou la trésorier(e) et le ou la secrétaire, plus de un à cinq conseillers(ères). Le C.A. se réunit à une fréquence moyenne d'une fois par mois. Une assemblée générale de tous les membres a lieu annuellement (souvent au mois de mai).

Les parents qui inscrivent leur enfant à la prématernelle doivent s'engager à favoriser l'usage du français à la maison. Ils devraient parler français dans l'enceinte de l'école afin d'être en accord avec le projet éducatif. Les parents dont l'enfant a un besoin d'aide en francisation sont fortement encouragés à participer à la rencontre annuelle sur la francisation.

La Société de la prématernelle Capucine tient toutes ses réunions en français et communique par écrit avec ses membres principalement en français.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la prématernelle, tous doivent s'engager à collaborer à l'une des nombreuses activités qui relèvent des parents. Voici un aperçu des tâches inhérentes à la gestion qui doivent être assumées par les parents :

- o participation au conseil d'administration
- o assistance dans la salle de classe
- o publicité et médias sociaux
- o entretien et nettoyage (quatre fois par année) des jouets et/ou faire des lessives
- o entretien des meubles, de la salle (peinture, réparation etc.)
- o achats du matériel
- o organisation de fêtes et d'activités spéciales
- o participation d'un membre de la famille au casino (à tous les 2 ans environ).
- o participation d'un membre de la famille aux campagnes de financement

Dans le but de garder les frais de scolarité abordables, la Capucine dépend des fonds supplémentaires qu'elle obtient par l'entremise de campagnes de financement et de casinos. Chaque famille est tenue de participer à l'une ou l'autre de ces activités. Le chèque de cautionnement de 500 \$ a pour but de motiver les familles à participer à ces activités de financement qui sont essentielles au fonctionnement de la Capucine. Ce chèque ne sera encaissé que si une famille ne participe pas aux activités de financement.

En ce qui concerne le casino, chaque famille doit travailler entre 5 et 10 heures selon l'équipe choisie. La participation d'au moins un membre par famille est nécessaire pour que la campagne de financement puisse être possible et pour que la Capucine puisse fonctionner. Si aucun membre de la famille n'est disponible les jours de casino, la famille a l'option d'envoyer un remplaçant de son choix (grand-parent, ami, etc.)

Veuillez noter que l'Alberta a adopté un " Modèle de jeu charitable " pour les casinos, le bingo, les tombolas et les billets à tirer. Ces activités de jeu offrent d'excellentes possibilités de collecte de fonds pour tous les organismes à but non lucratif et de bienfaisance, y compris le nôtre, afin de recueillir des fonds pour nos projets et services importants. Il existe des règles strictes régissant les rôles et les responsabilités des bénévoles. Pour obtenir des informations détaillées, veuillez consulter le site Web de l'Alberta Gaming and Liquor Commission www.aglc.gov.ab.ca.

INSCRIPTION

- 1. Les enfants de 3 à 5 ans sont admissibles, selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés s'ils remplissent au moins un des critères suivants:
 - o Le français est la première langue apprise et encore comprise d'au moins un des parents;
 - o Un des parents a reçu l'enseignement primaire en français au Canada;
 - o Un frère ou une sœur reçoit ou a reçu l'enseignement primaire ou secondaire en français au Canada.

Il est à noter que cette instruction doit être en <u>français langue première</u> et non en immersion afin d'être "ayant droit".

La prématernelle Capucine accueille également tout francophone non canadien.

2. Les parents membres de la Société ainsi que les anciens peuvent inscrire leurs enfants durant la période de préinscription.



- 3. Un dossier d'inscription est soumis pour chaque enfant.
- 4. Une rencontre individuelle d'information avec le(s) parent(s) peut faire partie du processus d'inscription.
- 5. Les enfants doivent être propres. Les éducatrices ne peuvent pas changer les couches des enfants.
- 6. Les enfants qui ne sont pas francophones peuvent être admis à la Capucine si le nombre de places le permet, mais ils ne sont pas nécessairement admissibles à tous les services offerts par le Conseil scolaire francophone. Veuillez noter : L'admission à la prématernelle ne garantit pas l'admission aux écoles francophones du Conseil Francosud..

FRAIS

- 1. Les frais d'inscription de 75 \$ pour chaque enfant sont payés au moment de l'inscription et ne sont pas remboursables. Un dossier sera remis au parent et devra être complété par le parent et vérifié par une éducatrice avant le début des cours.
- 2. Veuillez noter que les inscriptions seront confirmées à l'assemblé général annuelle (AGA). Dans le cas de familles qui n'ont aucun représentant à l'AGA, leur place pourra être donnée à une famille sur la liste d'attente.
- 3. Les frais de scolarité pour l'année scolaire 2023-2024 sont affichés sur notre site web. Les frais de scolarité sont calculés sur une base annuelle, indépendamment du calendrier scolaire et du nombre total de classes par mois ou par an. Les chèques postdatés sont remis au moment de l'inscription.
- 4. Les frais de scolarité de septembre et de juin sont dus à l'AGA et ne sont pas remboursables.
- 5. Les frais de scolarité seront payés un mois à l'avance, c'est-à-dire que le paiement en ligne ou un chèque daté du 1er septembre portera sur les frais d'octobre et ainsi de suite.
- 6. Les aides et subventions disponibles pour les familles dépendent du programme (demi-journée TDJ ou journée complète ENM prématernelle) et des revenus annuels de chaque famille.
- 7. Pour les familles ayant plus d'un enfant qui fréquente la Capucine durant la même année, les frais d'inscription (75 \$) sont requis pour chaque enfant / chaque dossier, tandis que seulement une série de chèques de cautionnement (100 \$ et 500 \$) est requise par la famille.



- 8. Des chèques de cautionnement sont requis pour les tâches qui sont essentielles à la survie de la prématernelle Capucine. Un chèque de cautionnement de 100 \$ pour la participation à la corvée de nettoyage des jouets est exigé lors de l'inscription. Ce chèque sera remis si un des parents participe à l'un des quatre grands ménages ou à un minimum de trois (3) lessives selon les besoins de l'école. Un chèque de 500 \$ pour la participation aux activités de financement de la Capucine. Ce chèque sera remis si un des parents fait le bénévolat tel que mandaté par l'administration de la Capucine.
- 9. Les parents doivent remettre tous les chèques et le dossier d'inscription complété avant l'accueil de l'enfant à la prématernelle Capucine. L'enfant ne débutera pas la classe avant que le dossier d'inscription soit vérifié et accepté par une éducatrice de la Capucine. Advenant le non-paiement des frais de scolarité durant l'année, le parent aura jusqu'à la fin du mois en cours pour payer les frais exigibles pour le mois courant. L'enfant n'aura pas le droit de continuer d'aller en classe avant que la totalité des frais manquants et du mois suivant soient payés.
- 10. Les chèques doivent être adressés à l'ordre de « La pré-maternelle Capucine ».
- 11. Des frais de 50 \$ seront imputés pour les chèques sans provisions. Le tout devra être payé dans les cinq (5) jours ouvrables et l'enfant devra être retiré de la classe jusqu'à ce que les frais soient payés en entier.
- 12. **Dans le cas du retrait d'un enfant,** un préavis écrit de trente (30) jours est exigé et les frais de scolarité doivent être payés jusqu'à la fin du mois suivant la date du préavis (p. ex. si la date de préavis est le 12 septembre, les frais de scolarité doivent être payés jusqu'à la fin octobre). Si le retrait a lieu après le 31 janvier, les parents doivent payer la totalité des frais de scolarité restant pour l'année en cours.
- 13. Dans le cas du chèque pour le ménage, si le retrait de l'enfant a lieu avant le 1^{er} janvier et que le parent n'a pas participé aux ménage/lessives, le parent doit payer 50\$. Si le retrait a lieu après le 1^{er} janvier et que le parent n'a pas participé aux ménage/lessives, le parent doit payer 100\$.
- 14. Dans le cas du chèque pour le bénévolat (500\$), si le retrait de l'enfant a lieu avant la fin de l'année, le parent doit avoir fait ses heures de bénévolat ou payer 50 \$ pour chaque mois où son enfant est inscrit.
- 15. La totalité des frais est à remettre même en l'absence temporaire de l'enfant (p. ex., vacances, maladie).
- 16. Les frais sont sujets à augmentation à la discrétion du comité exécutif.



17. Pour les familles ayant besoin d'aide financière pour couvrir les frais de scolarité de la Capucine, veuillez faire une demande d'aide directement sur le site : Child care subsidy | Alberta.ca

HORAIRES

Groupes 2023-2024									
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi			
	9-11h30	Groupe optionnel Iris	Tulipe	Tournesol	Tulipe	Tournesol			
École Terre	11h30-12h30	64\$ - 160\$ /mois							
des Jeunes	12h30-15h	Groupe optionnel Lys	Rose	Violette	Rose	Violette			
	15h-15h30	40\$ - 100\$ / mois							
	15h-16h	64\$ - 160\$ /mois							

En partenariat avec la garderie Les Petits Géants, nous proposons des prolongations du programme du matin ou de l'après-midi. La Capucine assure les transferts de et vers la garderie Les Petits Géants.

École du		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Nouveau Monde	9h-16h	Marguerite	Lilas	Marguerite	Lilas	Marguerite
Wiolide				Jonquille		

A partir de septembre, nous n'aurons plus que l'option journée complète à notre site ENM. Les familles peuvent choisir 2, 3 ou 5 jours/semaine, soit mardi/jeudi, lundi/mercredi/vendredi ou du lundi au vendredi.

PONCTUALITÉ

Assurez-vous d'être à l'heure pour venir chercher votre enfant. Nos employés ont aussi des obligations personnelles et le temps supplémentaire à cause des retards n'est pas payé. Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à vous jumeler avec un autre parent de votre groupe en cas d'urgence. Si vous n'êtes pas sur place à la sortie des classes, l'autre parent devient responsable de votre enfant jusqu'à votre arrivée. Soyons respectueux, soyons à l'heure!

Les parents qui accusent un retard de plus de 15 minutes pour venir chercher leurs enfants à la fin des classes devront payer une amende de 1 \$ par minute de retard.

Veuillez noter que les frais de retard doivent être payés volontairement le jour suivant la prise en charge tardive.



CALENDRIER

Le calendrier scolaire sera affiché sur le site web de la Capucine au courant de l'été. Des copies papier seront également disponibles dans la salle de classe. Veuillez prendre note de toutes les fermetures d'école pour les jours fériés ou les vacances. Nos prématernelles suivent le calendrier Francosud mais sont ouvertes pour certains (pas tous) jours de développement professionnel.

ABSENCE

Si votre enfant est absent, veuillez laisser envoyer un courriel à <u>educatrice.capucine@gmail.com</u> ou laisser un message / envoyer un texto au 587-913-1871.

COLLATIONS

Nous demandons aux parents de fournir à leurs enfants une bouteille d'eau et des collations nutritives qui répondent aux normes du Guide alimentaire canadien. AHS et notre directive de licence suggèrent au moins deux groupes d'aliments pour les collations (fruit/végétal et une protéine par exemple), en plus de la boisson (eau, lait).

Veuillez noter que les aliments suivants sont interdits :

- o tous noix et beurre d'arachides
- o gomme à mâcher
- o bonbons durs, caramel, maïs soufflé
- o SVP, pas de boîte de jus.

Vous devez suivre certaines consignes afin d'éviter les risques d'étouffement :

- o raisins, tomates cerises, saucisse/hot dog: à couper dans le sens de la longueur
- o légumes et fruits, coupés dans le sens de la longueur
- o fruits à noyau : enlever les noyaux
- o poisson avec arête : enlever les arêtes.

Des craquelins sont disponibles en cas d'oubli.

Si votre enfant reste pour le dîner (TDJ), ou pour la journée (ENM), veuillez lui fournir un repas et une (TDJ) ou deux (ENM) collation(s) séparés en respectant les directives ci-dessus.



À METTRE DANS LE SAC À DOS

Votre enfant devra avoir les articles suivants avec lui tous les jours :

- o Sac à dos
- o Bouteille d'eau
- o Collation (voir ci-dessus)
- o Des vêtements de rechange de haut en bas (chemise, pantalon ou legging, chaussettes, sous-vêtements) dans un sac séparé à l'intérieur du sac à dos.
- o Un deuxième sac en plastique ou un sac imperméable pour les vêtements sales.
- o En été : un chapeau de soleil
- o En hiver : des mitaines de ski supplémentaires
- o Une paire de chaussures d'intérieur qui restera à l'école pendant toute l'année scolaire.

Veuillez vous assurer que le nom de votre enfant est clairement indiqué sur tous ces articles!

PROCÉDURES D'URGENCE

En cas d'urgence nécessitant l'évacuation de l'école, les enfants seront amenés à un endroit sécuritaire déterminé à l'avance. Les parents seront alors immédiatement contactés **d'où l'importance de garder vos détails à jour.** Le plan d'urgence est également affiché à l'entrée des écoles, visible de l'extérieur du bâtiment.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Si vous avez des suggestions ou des commentaires à faire au sujet de la prématernelle, vous pouvez vous adresser soit à l'éducatrice principale, soit à l'un des membres du conseil d'administration ou envoyer un courriel à <u>educatrice.capucine@gmail.com</u>. Vous êtes également invités à les transmettre vous-même au conseil lors des réunions mensuelles.

Bienvenue à la Capucine et bonne année! Le Conseil d'administration